

# Outils informatiques du recueil Système d'information national Services de soins infirmiers à domicile (SI-2SID) 2022

## Seconde période de recueil

Septembre 2022

# Ordre du jour

---

- 1. Rappel : les étapes à mettre en œuvre pour la coupe 2**
- 2. Initialiser les fiches individuelles de la coupe 2 à partir de la coupe 1**

# 1. Rappel : les étapes à mettre en œuvre pour la coupe 2

# Les étapes à mettre en œuvre pour la coupe 2

1/2

1. Sélectionnez la période sur laquelle vous allez recueillir les données : du 5 sept. au 18 sept. 2022 ou du 12 sept. au 25 sept. 2022
2. Produire la liste des personnes accompagnées par votre SSIAD/SPASAD, à l'aide de MAGIC-SSIAD
3. Importer cette liste dans RAMSECE-SSIAD
4. Saisir les données du recueil dans RAMSECE-SSIAD (fiche structure, fiche coupe, fiches individuelles de chaque usager ayant reçu au moins un soin pendant la période de coupe)
5. Procéder à la transmission des données sur la plateforme e-SSIAD
6. Générer les tableaux de contrôle
7. Accéder aux tableaux de contrôle sur la plateforme e-SSIAD

# Les étapes à mettre en œuvre pour la coupe 2

---

2/2

8. Vérifier et contrôler la cohérence de vos données à partir des tableaux de contrôle
9. Réaliser les corrections éventuelles dans RAMSECE-SSIAD, et retransmettre sur la plateforme e-SSIAD
10. Valider définitivement vos données pour transmission à l'ATIH avant la date limite du 25 octobre 2022

2. Initialiser les fiches individuelles  
de la coupe 2 à partir des fiches de  
la coupe 1

# Initialiser les fiches individuelles de la coupe 2 à partir des fiches de la coupe 1

## *Prérequis*

---

- Générer dans MAGIC-SSIAD, le fichier ANO-SSIAD.chif de la coupe 2 :
  - Il contient les personnes accompagnées présentes, c'est-à-dire celles qui ont reçu au moins un soin pendant la coupe 2
  - Pour les personnes accompagnées présentes lors des deux coupes, veiller à conserver le **même code interne**

# Initialiser les fiches individuelles de la coupe 2 à partir des fiches de la coupe 1

## *Les étapes à suivre*

1/3



- Dans RAMSECE-SSIAD, exporter les fiches individuelles de la coupe 1 :
  - Se rendre sur l'écran « Fiches individuelles des personnes accompagnées » de la coupe 1
  - Cliquer sur le bouton [Exporter], et sélectionner [Fiches individuelles complètes]
  - Sélectionner le répertoire où le fichier devra être enregistré, lui donner un nom, puis cliquer sur le bouton [Enregistrer].
- Retraiter le fichier d'export des fiches individuelles de la coupe 1 :
  - Dans Excel, ouvrir le fichier d'export des fiches individuelles de la coupe 1
  - Changer le numéro de la coupe en colonne B (changer le « 1 » en « 2 » pour la coupe 2), et ce, pour chaque ligne du fichier :

	A	B	C	D	E	F	G	H	
1	Finess_Geo	NumCoupe	CodeInterne	Typo	CodeInsee	CP	DateEntree	DateSortie	Defici
2	0001SSIAD	1	PA01001	1	69381	69001	01/01/1999	30/06/2022	
3	0001SSIAD	1	PA01002	2	69382	69002	01/01/2000	01/07/2022	

- Enregistrer vos modifications



# Initialiser les fiches individuelles de la coupe 2 à partir des fiches de la coupe 1

## *Les étapes à suivre*

2/3



- Initialiser la coupe 2 du SSIAD/SPASAD dans RAMSECE-SSIAD
  - Sur l'écran « Choix de la coupe »,
  - Cliquer sur le bouton [+ Ajouter une coupe],
  - Renseigner a minima les dates de la coupe 2 et enregistrer la fiche coupe.
- Dans RAMSECE-SSIAD, importer le fichier ANO-SSIAD.chif de la coupe 2 :
  - Se rendre sur l'écran « Fiches individuelles des personnes accompagnées » de la coupe 2
  - Cliquer sur le bouton [Importer le fichier ANO-SSIAD.chif issu de MAGIC-SSIAD]
  - Sélectionner le répertoire contenant le fichier ANO-SSIAD.chif, cliquer sur le bouton [Ouvrir], puis confirmer l'import en cliquant sur le bouton Oui]

# Initialiser les fiches individuelles de la coupe 2 à partir des fiches de la coupe 1

## *Les étapes à suivre*

3/3

- Dans RAMSECE-SSIAD, importer les fiches individuelles de la coupe 2 :
  - Se rendre sur l'écran « Fiches individuelles des personnes accompagnées » de la coupe 2
  - Cliquer sur le bouton [Importer], puis sélectionner [Fiches individuelles complètes]
  - Sélectionner le répertoire où se trouve le fichier d'export des fiches de la coupe 1 (retraité), cliquer sur le bouton [Ouvrir], et confirmer l'import en cliquant sur le bouton [Oui]
- Ouvrir les fiches individuelles de la coupe 2 et contrôler la saisie :
  - Il s'agit de vérifier que toutes les variables sont toujours d'actualité :
  - Si l'état de santé des usagers s'est amélioré ou s'est dégradé entre les 2 coupes, un contrôle et une mise à jour des fiches correspondantes devront être effectués pour que les fiches reflètent fidèlement les caractéristiques des usagers concernés au moment de la coupe.

# Initialiser les fiches individuelles de la coupe 2 à partir des fiches de la coupe 1

## ○ Démonstration

**Agence technique de l'information  
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

**[www.atih.sante.fr](http://www.atih.sante.fr)**